

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21-12-2023

N°91-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à douze heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 15-12-2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Frank RABILLE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés :

Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON, Joseph BERNARD

Joseph BERNARD a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

**91-2023 : MARCHE A PROCEDURE ADAPTE – EXTENSION DE LA MAIRIE – LOT 3
COUVERTURES TUILES**

Monsieur le Maire rappelle le marché en cours de l'extension de la mairie et notamment le lot 3 « Couvertures Tuiles » qui n'avait reçu aucune candidature malgré 2 relances par le site MARCHES SECURISES et OUEST France. Il explique que plusieurs entreprises ont été contactées en direct et qu'une seule a répondu à la demande de devis et indique que l'entreprise ROUSSE SARL de Saligny a fait une offre à 32 688.98 € H.T. (l'estimatif étant de 25 200 .00 € H.T.)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'entreprise ROUSSE SARL de Saligny pour un montant de 32 688.98 € H.T. de travaux pour le lot 3 « Couvertures tuiles » du marché d'extension de la mairie.

- autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre en mairie

Le 22 décembre 2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

